

Publié le 15 mars 2013

Reims : Les parkings à l'ère du service

En passant du statut de société de stationnement à celui de service, Champagne Parc Auto (CPA) symbolise toute l'évolution des parkings de Reims. La Sem veut apporter une plus-value aux 2 000 places qu'elle gère. Un partenariat avec La Poste permettra de proposer aux usagers des consignes d'ici fin 2013 pour la réception de colis.



« Aujourd'hui, les gens ne cherchent pas qu'une simple place où stationner, mais aussi un ensemble de services qui peut y être associé », explique Stéphane Joly, adjoint au maire de Reims et P-dg de [Champagne Parc Auto](#) (CPA). Le partenariat qui devrait être signé avec La Poste par la Sem gestionnaire de cinq parcs auto en centre-ville, s'inscrit parfaitement dans cette démarche : des petits paquets pourront être retirés à terme dans des consignes installées dans ses parkings. Le service sera d'abord testé en fin d'année dans le parking Buette (425 places), avant de s'ouvrir à d'autres sites.

« Le succès du commerce électronique a entraîné l'envoi croissant de colis », commente Stéphane Joly. « En les centralisant en un même lieu dans des casiers, on réduit les livraisons à travers la ville tout en apportant un service supplémentaire aux usagers ». Ces derniers, qui recevront du commerce en ligne un code d'ouverture par SMS, pourront profiter de leur stationnement pour récupérer leur paquet. « Ce service ne se limite pas aux automobilistes et sera ouvert à toutes les personnes qui vont en centre-ville », précise l'adjoint au maire de Reims.

Une palette d'innovation

Ce nouveau service s'ajoute à toute une série d'innovations déjà mise en place par CPA. Un système de reconnaissance des plaques d'immatriculation avait, par exemple, été lancé en mai 2011. Des caméras numériques, installées à l'entrée et à la sortie des parcs en ouvrage, identifient depuis instantanément les 1 400 abonnés de la Sem, leur ouvrant automatiquement les barrières à l'approche de leur véhicule. « Le système bénéficie aussi aux clients qui stationnent à l'heure », ajoute Stéphane Joly. « En cas de perte du ticket, le temps de stationnement peut facilement être retrouvé ». L'abonnement se cale aussi sur les besoins des usagers : à la journée uniquement pour ceux qui travaillent en centre-ville, la nuit pour ceux qui résident en ville et dont l'activité quotidienne est à l'extérieur, ou encore du mardi au samedi pour les commerçants.

Un service de lavage auto, avec un partenaire de CPA, est également proposé dans trois parkings depuis 2012 et 2013. Une évolution qui permet aujourd'hui à la Sem de mettre en avant son nouveau titre de société de service.

Par Marie-Anne RAMAZZINA